

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2016**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Smirgeomes : la grille tarifaire 2016 a été validée, la participation annuelle communale également ainsi que la validation de mise à jour du règlement de la Redevance Incitative sauf le paragraphe relatif aux frais de rejets des mensualisés.
- DETR : une demande de subvention est faite pour prolonger les réseaux eaux, assainissement, téléphone et électricité pour le futur projet de logements sociaux qui seront créés dans le lotissement du Pavillon.
Un autre dossier est déposé pour la création de nouvelles cases de columbarium au sein de notre cimetière communal.
- Balayage du bourg 2016 : le contrat de prestation de service de Sanitra Fourrier est reconduit pour l'année au prix de 255.00 €uros H.T. le passage mensuel.
- Numérotation du lieu-dit «Le Gravier » : en raison du nombre d'habitations existantes au Gravier, il est décidé de les numéroté afin de faciliter la vie des facteurs et des livreurs.
- Lyonnaise des Eaux : le contrat d'entretien des bouches et poteaux incendie est reconduit pour une période de 5 ans, au prix de 40 euros l'unité par an.
- Commerce « Appart' bien être » : reconduction du bail de location pour une durée de 3 ans.
- Camping municipal : les tarifs pour la saison 2016 restent inchangés.
- Plan d'eau communal : il est créé une commission de travail en lien avec le plan d'eau afin de pouvoir étudier l'entretien et la gestion du site tout en respectant les normes en vigueur. A cette commission, seront invités, les différents acteurs extérieurs concernés (fédération de pêche, société de pêche communale, police de l'eau, onema).
- Service administratif de la mairie : un changement de grade est accepté pour un agent municipal.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER